



Doc. 15290
19 mai 2021

Le rôle des hommes et des garçons dans la lutte contre la violence fondée sur le genre

Proposition de résolution

déposée par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Dans la lutte contre la violence fondée sur le genre, on accorde souvent plus d'attention aux idées fausses sur le rôle des femmes dans la société que sur celui des hommes.

Pourtant, la violence à l'égard des femmes étant principalement perpétrée par des hommes, l'engagement des hommes pour la combattre est crucial. La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (STCE n° 210) stipule dans son article 12.4 que tous les membres de la société, en particulier les hommes et les garçons, devraient être encouragés à contribuer activement à la prévention de la violence. Ils peuvent être des modèles, agir en tant qu'agents du changement et prendre la parole pour engager d'autres hommes dans le dialogue et l'action. Identifier et mettre fin aux «masculinités nuisibles» est fondamental pour combattre la violence, conséquence d'inégalités profondément ancrées dans les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes.

Plusieurs stratégies peuvent être utilisées pour maximiser l'engagement des hommes en tant que partenaires contre la violence fondée sur le genre. Pour surmonter les obstacles de la résistance des hommes – souvent fondée sur la peur, les attitudes culturelles négatives, ou encore le manque total d'intérêt, ainsi que les croyances selon lesquelles la violence à l'égard des femmes est un «problème de femmes» – il faut agir sur le comportement et les mentalités des hommes pour que la prévention de la violence fondée sur le genre les concerne.

L'Assemblée parlementaire devrait examiner les différentes approches nationales visant à engager les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité de genre et des droits des femmes, afin de prévenir toutes les formes de violence. Les parlementaires hommes doivent montrer l'exemple à cet égard. Il conviendrait de définir des domaines prioritaires et d'encourager les États membres à partager et à utiliser l'expérience et les bonnes pratiques pour sensibiliser et faire participer les hommes et les garçons à la prévention de la violence fondée sur le genre.

